















Communiqué de presse 6 juin 2011

Les leçons de la tempête Xynthia n'auront-elles servi à rien?

Carrefour s'apprête à implanter une grande surface de 4 500 m² en zone inondable, classée Natura 2000

Soulac-sur-Mer (Gironde), petite commune balnéaire de 3 000 habitants à l'année et plus de 30 000 l'été, s'apprête à accueillir un Carrefour Market de 4 500 m², sa station-service et son parking de 400 places. Un projet plutôt banal, qui vise à dynamiser la commune, mais qui soulève de nombreuses questions quant au lieu d'implantation : les Marais du Médoc, zone inondable par excellence, qui abrite des écosystèmes remarquables et des espèces menacées comme la Cistude d'Europe (étude Simethis pour le groupe Carrefour, juin 2008).

Curuma, association partenaire de la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH) alerte sans succès, depuis plusieurs mois, les élus et l'opinion publique sur la trop faible prise en compte des risques d'inondations encourus, mais aussi sur le contexte écologique, territorial et réglementaire. Loin de s'opposer à une nouvelle activité commerciale, Curuma plaide en faveur du choix d'un autre site d'implantation sur la commune de Soulac-sur-Mer.

Un supermarché en zone inondable, une nouvelle atteinte à la biodiversité...

Alors qu'Alain Anziani, sénateur de la Gironde, a été début mai le rapporteur d'une loi votée au Sénat tirant les leçons de la tempête Xynthia, et que les cartes afférentes arrivent dans les différentes municipalités de l'estuaire, le groupe Carrefour finalise l'implantation d'un Carrefour Market au sein même des Marais du Médoc! À la clé: l'exposition de la population à un risque d'inondation avéré, encore accru par le comblement d'une partie du marais, et la destruction d'un milieu rare et d'intérêt majeur.

Malgré une catastrophe récente et cette nouvelle loi visant à renforcer la conformité des décisions des collectivités face aux risques de submersions marines, ce projet révèle clairement l'insuffisance de la prise en compte de la vulnérabilité d'un territoire et de ses habitants. Un projet malheureusement loin d'être isolé en France et notamment sur les zones humides Atlantiques.

Curuma plaide en faveur d'un nouveau site d'implantation

Depuis près de 3 ans, l'association Curuma tente d'interpeller l'opinion publique et les élus. Malgré différents courriers adressés au Groupe Carrefour et à la municipalité, la situation reste à ce jour dans l'impasse. Une réunion de concertation avec le groupe Carrefour et la municipalité, initialement prévue en juin, vient d'ailleurs d'être annulée.

Curuma souhaite plus que jamais qu'une alternative puisse être étudiée avec la Commune de Soulacsur-Mer et Carrefour Property afin de permettre à cette entreprise de continuer à jouer son rôle de service au plus près de la zone urbaine, sans que cela nuise à la biodiversité, ni que plane un risque d'inondation.

<u>Contacts presse</u>: Association Curuma (CPIE Médoc)